

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 333

8 février 2012

SOMMAIRE

Advent Carl Luxembourg Finance S.à r.l.	15976	Pro d'Invest S.A.	15971
Alixii Luxembourg	15978	Rainier Invest S.A.	15971
Anilux.lu A.s.b.l.	15976	Rainier Invest S.A.	15983
Apax Edison Holdco S.à r.l.	15966	R.E.H. Holding S.A.	15971
Botalero Investments S.à r.l.	15972	Renlux S.A.	15972
Califo Immo S.A.	15964	Restocarpi, s.à r.l.	15972
CBI Luxembourg S.à r.l.	15970	Ristretto Group S.à r.l.	15965
Custines Holdings S.A.	15984	Riviera Property S.A.	15973
DJ Manhattan Luxco S.à r.l.	15955	Roden Investments S.A.	15975
EPF Garden Towers S.à r.l.	15966	Roden Investments S.A.	15975
EPF Grantham S.à r.l.	15971	Salon Julie S.à r.l.	15978
EPF Harenberg City-Centre S.à r.l.	15979	Sami-Bau G.m.b.H.	15980
EPF Logistics Properties Germany (GP) S.à r.l.	15984	Samorfin S.A.	15973
Ernst & Young Services S.A.	15982	Saumoret S.A.	15978
Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxem- bourg S.A.	15979	Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l.	15973
J Manhattan Luxco S.à r.l.	15938	S.L.P.S. S.A.	15975
KD Manhattan Luxco S.à r.l.	15946	Smartsynergy s.a.	15976
MGP Asia Japan TMK 4 Holdings S.à r.l. ..	15981	Socofa S.A.	15978
PFFG S.A.	15964	Socoproject Immobilière S.A.	15979
Polari S.A.	15965	SO.LU.CAR S.à r.l.	15970
Poulp AG	15965	Somagec S.A.	15979
Poulp AG	15969	Somagec S.A.	15981
Poulp AG	15969	Sorrentino S.à r.l.	15981
Prasthan Investments S.A.	15969	Sprinkfer S.à r.l.	15982
Prestatec Sàrl	15970	Stanko S.à r.l.	15984

J Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 771.791,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.031.

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of December,
Before Us Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, born in Mexico City, Mexico, on February 9, 1940, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexico

Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, homemaker, born in Jocotitlan, Mexico, on December 17, 1945, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexico, (the "Shareholders"),

Here represented by Mr. Regis Galiotto, private employee, residing professionally in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

By virtue of two proxies given under private seal, dated 7 December 2011;

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing persons, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal and Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos are the actual shareholders of J Manhattan Luxco S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office set at 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 140.031, incorporated by a deed of Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 26 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1856 on 29 July 2008, page 89073 (hereafter referred to as the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Conversion of the share capital from Euro to United States Dollars;
2. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 755,000 (seven hundred fifty five thousand US Dollars) by the issuance of 755,000 (seven hundred fifty five thousand) shares with a par value of USD 1. (one US Dollar) each;
3. Subscription and payment of all additional issued shares by the Shareholders, by contribution in kind of a claim;
4. Approval of the creation of alphabet shares;
5. Approval of the amendment of the Company's articles of association to reflect the issuance of new shares, the creation of alphabet shares and the amendment of any relevant provisions of the Company's articles of association (the "Articles") in that respect;
6. Modification of (i) the powers of board of managers and (ii) representation towards third parties;
7. Miscellaneous.

First resolution

The Shareholders DECIDE to convert the Company's share capital from Euros to United States Dollars (the "Conversion") at the exchange rate for the Conversion quoted on the Bloomberg website at 08h00 CET on 7 December 2011 being EUR 1: USD 1.3433.

Second resolution

The Shareholders DECIDE to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 755,000 (seven hundred fifty five thousand US Dollars) by the issuance of 755,000 (seven hundred fifty five thousand) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each.

The Shareholders DECIDE to allocate an amount equal to US Cents 0.25 (Twenty Five US Cents) as share premium.

Third resolution

Contributors Intervention - Subscription - Payment

There now appeared Mr. Regis Galiotto, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Shareholders by virtue of two proxies given on 7 December 2011 which will remain attached to the present deed.

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal declared to subscribe for and fully pay 377,500 (three hundred seventy seven thousand five hundred) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 377,500 (three hundred seventy seven thousand five hundred US Dollars);

And

Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos declared to subscribe for and fully pay 377,500 (three hundred seventy seven thousand five hundred) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 377,500 (three hundred seventy seven thousand five hundred US Dollars);

by a contribution in kind consisting in the ownership of a claim (the "Claim").

Description of the contribution in kind

The appearing persons stated that:

This Claim being valued by the board of managers of the Company (the "Board") at the amount of USD 755,000 (seven hundred fifty five thousand US Dollars) as at 7 December 2011 on the basis of a valuation report made by the Board.

Evidence of the Claim's existence and Value

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Shareholders DECIDE to convert the existing shares in alphabet shares as follows:

92,291 (ninety two thousand two hundred ninety one) Class A Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class B Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class C Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class D Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class E Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class F Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class G Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class H Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class I Shares, and

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class J Shares

each share with a nominal value of USD 1.- (one US Dollar) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution in Kind being fully carried out, the Shareholders DECIDE to amend article 5 of the Articles to read as follows:

" **5.1.** The issued corporate capital is set at USD 771,791 (seven hundred seventy one million seven hundred ninety one US Dollars) divided into:

92,291 (ninety two thousand two hundred ninety one) Class A shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class B Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class C Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class D Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class E Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class F Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class G Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class H Shares,

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class I Shares, and

75,500 (seventy five thousand five hundred) Class J Shares

Each share with a nominal value of USD 1.- (one US Dollar) all subscribed and fully paid-up and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 5.3), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the total cancellation amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the cancellation value per share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

5.4.1 The cancellation value per share shall be calculated by dividing the total cancellation amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2. The total cancellation amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The total cancellation amount for each of the classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the total cancellation amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per share will become due and payable by the Company.”

Furthermore, the Shareholders DECIDE to amend article 15 of the Articles to read as follows:

“ **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

15.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

15.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only class A shares are in existence).”

The Shareholders also DECIDE to amend Article 16.2 as follows:

“After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.”

Finally, the Shareholders DECIDE to introduce a new Section, SECTION VIII. Definition including the following article:

“ Art. 18.

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the bylaws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares,.

Sixth resolution

The Shareholders DECIDE that the Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers are present or represented and resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers.

Furthermore, the Shareholders DECIDE that the Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

The Shareholders also DECIDE to amend Article 8 as follows:

“ Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A manager and at least two (2) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about two thousand Euros (2,000.-EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le sept décembre,

Par devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

M. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, né à Mexico City, au Mexique, le 9 février 1940, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena, 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexique,

Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, sans emploi, né à Jocotilan, au Mexique, le 17 décembre 1945, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexique.

(les «Associés),

dûment représenté par Mr. Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg,

en vertu de deux procurations datées du 7 décembre 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des comparants et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en qualité ci-dessus indiquée, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que M. Juan Francisco Beckmann Vidal et Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, sont les Associés de la société à responsabilité limitée J Manhattan Luxco S.à r.l, ayant son siège social 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.031, constituée suivant acte reçu par Henri Hellinks, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg le 26 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1856 du 29 juillet 2008, page 89073 (ci-après la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

1.- Conversion du capital social d'Euro en Dollars Américains;

2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 755.000 (Sept Cent Cinquante Cinq Mille Dollars Américains) par l'émission de 755.000 (Sept Cent Cinquante Cinq Mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollars Américain) chacune;

3. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts sociales par les Associés, par un apport en nature d'une créance;

4. Approbation de la création de classes de parts sociales alphabet;

5. Approbation de la modification des statuts de la Société pour refléter l'émission de nouvelles parts sociales, la création de parts sociales alphabets et la modification de toute disposition des statuts de la Société (les «Statuts») à cet égard;

6. Modification (i) des pouvoirs du conseil de Gérance and (ii) de la représentation vis-à-vis des tiers;

7. Divers.

Première résolution

Les Associés DECIDENT de convertir le capital social de la Société d'Euro en Dollar Américain («La Conversion») au taux de conversion cité par le site internet Bloomberg à 8h00 HEC le 7 décembre 2011, soit EUR 1: USD 1,3433.

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 755.000.- (Sept Cent Cinquante Cinq Mille Dollars Américains) par l'émission de 755.000.- (Sept Cent Cinquante Cinq Mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (Un Dollar Américain) chacune.

Les Associés DECIDENT d'allouer USD Cents 0,25 en prime d'émission.

Troisième résolution

Intervention des apporteurs - Souscription – Libération

Est alors intervenu aux présentes Mr. Régis Galiotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial des Associés, en vertu de deux procurations données le 7 décembre 2011 qui resteront annexées aux présentes.

M. Juan Francisco Beckmann Vidal a déclaré souscrire et payer en totalité 377.500 (Trois Cent Soixante Dix Sept Mille Cinq Cents) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune, pour un montant total de USD 377.500.- (Trois Cent Soixante Dix Sept Mille Cinq Cents Dollars Américains);

Et

Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos a déclaré souscrire et payer en totalité 377.500 (Trois Cent Soixante Dix Sept Mille Cinq Cents) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune, pour un montant total de USD 377.500.- (Trois Cent Soixante Dix Sept Mille Cinq Cents Dollars Américains);

Par un apport en nature d'une créance (la «Créance»)

Description de l'apport en nature

Les comparants ont déclaré que:

La Créance a été évaluée par le conseil de gérance de la Société (le «Conseil») à un montant de USD 755.000.- (Sept Cent Cinquante Cinq Mille Dollars Américains) sur la base d'un rapport d'évaluation émis par le Conseil le 7 décembre 2011.

Preuve de l'existence et de la valeur de la Créance

Preuve de la valeur de la Créance a été donnée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

Les Associés DÉCIDENT de convertir les parts sociales existantes en parts sociales alphabet comme suit:

92.291 (quatre-vingt-douze mille deux cent quatre-vingt-onze) parts sociales de classe A,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe B,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe C,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe D,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe E,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe F,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe G,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe H,

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe I, et

75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe J,

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) avec les droits et obligations énoncés dans les présents statuts.

Cinquième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'Apport en Nature ayant été accompli, les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 5 des Statuts de la Société comme suit:

« 5.1. Le capital émis de la Société est fixé à USD 771.791 (sept cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-onze Dollars US) divisé en:

92.291 (quatre-vingt-douze mille deux cent quatre-vingt-onze) parts sociales de classe A,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe B,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe C,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe D,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe E,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe F,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe G,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe H,
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe I, et
75.500 (soixante quinze mille cinq cent) parts sociales de classe J,

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) avec les droits et obligations énoncés dans les présents Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des associés prise dans les conditions prévues pour la modification des présents statuts.

5.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou plusieurs Catégories de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ces Catégorie(s). En cas de rachat ou d'annulation de Catégories de parts sociales, les annulations et les rachats des parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique décroissant (débutant avec la Catégorie J).

5.4. Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de parts sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), les détenteurs des parts sociales concernées auront droit, au prorata de leurs participations dans cette Catégorie de parts sociales, au montant disponible (avec cependant la limite du montant total d'annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales des Catégories de parts sociales rachetées ou annulées recevront également de la Société un montant égal à la valeur d'annulation pour chaque part sociale détenue dans la Catégorie de part sociale concernée.

5.4.1 La valeur d'annulation de chaque part sociale devra être calculée en divisant le montant total d'annulation par le nombre de parts sociales émises dans cette Catégorie de parts sociales devant être rachetées ou annulées.

5.4.2 Le montant total d'annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance, et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires. Le montant total d'annulation pour chaque Catégorie de parts sociales J, I, H, G, F, E, D, C, B, et A correspondra au Montant Disponible de la Catégorie concernée au moment de son annulation à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par l'assemblée générale des associés statuant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts, étant entendu cependant que le montant total d'annulation ne sera jamais supérieur au Montant Disponible.

Dès le rachat ou l'annulation des parts sociales de la Catégorie concernée, la valeur d'annulation par part sociale sera due et sera payable par la Société.»

Par ailleurs, les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 15 des Statuts comme suit:

« **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième (10%) du capital social.

15.2 Le surplus peut être distribué aux associés sur décision d'une assemblée générale des associés en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.3 Les associés peuvent décider de distribuer et de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes préparés par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, en montrant qu'il y a des fonds suffisants pour la distribution, étant entendu que le montant distribué ne peut pas dépasser les profits réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmenté des profits reportés ainsi que des montants alloués aux réserves distribuables et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes devant être mis en réserve conformément à la Loi, en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.4 La prime d'émission peut être distribuée aux associés suivant une décision de l'assemblée générale des associés suivant les conditions ci-dessous. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer les montants de la prime d'émission à la réserve légale.

15.5 Les dividendes distribués peuvent être payés dans toute devise décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance et peut être versé au lieu et à la date décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance. Le gérant unique ou le cas échéant le conseil de gérance peut déterminer un taux de change final applicable à la conversion des dividendes dans la devise du paiement. Les dividendes distribués mais non payés sur une part sociale pendant cinq ans ne peuvent pas par la suite être réclamés par l'associé et reviendront à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes distribués mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des associés.

15.6 En cas de dividende distribué, un tel dividende sera alloué et payé comme suit:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égalitaire à tous les associés au pro rata des parts sociales détenues et ce indifféremment de leur Catégorie. Par la suite,

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs des dernières Catégories de parts sociales dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en premier les parts sociales de la Catégorie J, ensuite si aucune part sociale existe dans cette Catégorie, les parts sociales de la Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de la Catégorie A qui existent).»

Les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 16.2 des Statuts comme suit:

Après paiement de toutes les dettes et charges retenues contre la Société ainsi que les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera distribué aux associés en conformité avec et afin de réaliser sur une base globale le même résultat économique que prévue par les règles de distributions de dividendes.

Enfin, les Associés DÉCIDENT d'introduire une nouvelle section, la SECTION VIII. Définition incluant l'article suivant:

« **Art. 18.**

Montant disponible	<p>Le Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé est habilité à procéder à des distributions de dividendes conformément à l'article 8 des Statuts, augmentés de (i) toute réserve librement distribuable et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales annulée mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des statuts de la Société, déterminées chaque fois sur base des Comptes Intérimaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte que:</p> $MD = (PN + P + RC) - (PE + RL)$ <p>Où:</p> <p>MD = Montant disponible PN = Profits nets (incluant les profits reportés) P = Toutes réserves librement distribuables RC = Montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie des parts sociales devant être annulée PE = Pertes (incluant les pertes reportées) RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des statuts de la Société.</p>
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société tels qu'ils figurent à la Date des Comptes Intérimaires concernés.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date qui n'est pas antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales.

Sixième résolution

Les Associés DÉCIDENT que le Conseil ne pourra valablement délibérer et acter seulement si une majorité de ses membres est présent ou représenté et au moins deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B.

De plus, les Associés DÉCIDENT que la Société ne pourra être engagée vis-à-vis des tiers dans toutes matières par (i) la signature conjointe de deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

Les Associés DÉCIDENT ainsi d'amender l'article 8 comme suit:

« **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, se trouve à Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation ne sera requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins deux (2) gérant de classe A et au moins deux (2) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins deux (2) gérant de classe A et au moins deux (2) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) les signatures conjointes de deux (2) gérants de classe A et de deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunération et charges, de quelque forme que ce soit, incombant à la société suite à cet acte sont estimés approximativement à deux mille Euros (2.000.-EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, et sans question complémentaire, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des membres du bureau et des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, dont le nom, le nom de baptême, l'état civil et l'adresse sont connus du notaire, celui-ci a signé le présent acte avec Notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56112. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Référence de publication: 2012009643/469.

(120011056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2012.

KD Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.298.495,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.309.

In the year two thousand and eleven, on the seven day of December,

Before Us Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, born in Mexico City, Mexico, on February 9, 1940, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexico,

Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, homemaker, born in Jocotitlan, Mexico, on December 17, 1945, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexico,

(the "Shareholders"),

Here represented by Mr. Régis Galiotto, private employee, residing professionally in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

By virtue of two proxies given under private seal, dated 7 December 2011;

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing persons, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that they are the actual shareholders of KD Manhattan Luxco S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office set at 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 140.309, incorporated by a deed of Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 2 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1961 on 11 August 2008, page 94106 (hereafter referred to as the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Conversion of the share capital from Euro to United States Dollars;
2. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 2,281,704 (Two Million Two Hundred Eighty One Thousand Seven Hundred and Four US Dollars) by the issuance of 2,281,704 (Two Million Two Hundred Eighty One Thousand Seven Hundred and Four) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each;
3. Subscription and payment of all additional issued shares by the Shareholders, by contribution in kind of a claim;
4. Approval of the creation of alphabet shares;
5. Approval of the amendment of the Company's articles of association to reflect the issuance of new shares, the creation of alphabet shares and the amendment of any relevant provisions of the Company's articles of association (the "Articles") in that respect;
6. Modification of (i) the powers of board of managers and (ii) representation towards third parties;
7. Miscellaneous.

First resolution

The Shareholders DECIDE to convert the Company's share capital from Euros to United States Dollars (the "Conversion") at the exchange rate for the Conversion quoted on the Bloomberg website at 08h00 CET on 7 December 2011, being EUR 1: USD 1.3433.

Second resolution

The Shareholders DECIDE to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 2,281,704 (Two Million Two Hundred Eighty One Thousand Seven Hundred and Four US Dollars) by the issuance of 2,281,704 (Two Million Two Hundred Eighty One Thousand Seven Hundred and Four) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each.

The Shareholders DECIDE to allocate an amount equal to US Cents 0.25 (Twenty Five US Cents) as share premium.

Third resolution

Contributors Intervention - Subscription - Payment

There now appeared Mr. Regis Galiotto, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Shareholders by virtue of two proxies given on 7 December 2011 which will remain attached to the present deed.

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal declared to subscribe for and fully pay 1,140,852 (One Million One Hundred Forty Thousand Eight Hundred Fifty Two) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 1,140,852 (One Million One Hundred Forty Thousand Eight Hundred and Fifty Two US Dollars);

AND

Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos declared to subscribe for and fully pay 1,140,852 (One Million One Hundred Forty Thousand Eight Hundred Fifty Two) shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 1,140,852 (One Million One Hundred Forty Thousand Eight Hundred and Fifty Two US Dollars);

By a contribution in kind consisting in the ownership of a claim (the "Claim")

Description of the contribution in kind

The appearing persons stated that:

The Claim being valued by the board of managers of the Company (the "Board") at the amount of USD 2,281,704 (Two Million Two Hundred Eighty One Thousand Seven Hundred and Four US Dollars) as at 7 December 2011 on the basis of a valuation report made by the Board.

Evidence of the Claim's existence and value

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Shareholders DECIDE to convert the existing shares in alphabet shares as follows: 244,965 (two hundred forty four thousand nine hundred sixty five) Class A Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class B Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class C Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class D Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class E Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class F Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class G Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class H Shares, 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class I Shares, and 228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class J Shares each share with a nominal value of USD 1.-(one US Dollar) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution in Kind being fully carried out, the Shareholders DECIDE to amend article 5 of the Articles to read as follows:

“ **5.1.** The issued corporate capital is set at USD 2,298,495 (two million two hundred ninety eight thousand four hundred ninety five US Dollars) divided into:

244,965 (two hundred forty four thousand nine hundred sixty five) Class A Shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class B shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class C shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class D shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class E shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class F shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class G shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class H shares,
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class I shares, and
228,170 (two hundred twenty eight thousand one hundred seventy) Class J shares.

Each share with a nominal value of USD 1.- (one US Dollar) all subscribed and fully paid-up and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 5.3), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the total cancellation amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the cancellation value per share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

5.4.1 The cancellation value per share shall be calculated by dividing the total cancellation amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2. The total cancellation amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The total cancellation amount for each of the classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the total cancellation amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per share will become due and payable by the Company.”

Furthermore, the Shareholders DECIDE to amend article 15 of the Articles to read as follows:

“ **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

15.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

15.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only class A shares are in existence)."

The Shareholders also DECIDE to amend Article 16.2 as follows:

"After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions."

Finally, the Shareholders DECIDE to introduce a new Section, SECTION VIII. Definition, including the following article:

" Art. 18.

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the bylaws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares..

Sixth resolution

The Shareholders DECIDE that the Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers are present or represented and resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers.

Furthermore, the Shareholders DECIDE that the Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

The Shareholders also DECIDE to amend Article 8 as follows:

“ **Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one

(1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A manager and at least two (2) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about two thousand six hundred Euros (2,600.EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le sept décembre,

Par devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

M. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, né à Mexico City, au Mexique, le 9 février 1940, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena, 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexique ,

Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, sans emploi, né à Jocotilan, au Mexique, le 17 décembre 1945, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexique.

(les «Associés),

dûment représentés par Mr. Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, (Grand Duché de Luxembourg)

en vertu de deux procurations datées du 7 décembre 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des comparants et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en qualité ci-dessus indiqué, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que M. Juan Francisco Beckmann Vidal et Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos sont les associés de KD Manhattan Luxo S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, ayant son siège social 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.309, constituée suivant acte reçu par Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg le 2 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1961 du 11 août 2008, page 94106 (ci-après la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

- 1.- Conversion du capital social d'Euro en Dollars Américains;
2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 2,281,704 (Deux Millions Deux Cent Quatre Vingt Un Mille Sept Cent Quatre Dollars Américains) par l'émission de 2,281,704 (Deux Millions Deux Cent Quatre Vingt Un Mille Sept Cent Quatre) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollars Américains) chacune;
3. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts sociales par les Associés, par un apport en nature d'une créance;
4. Approbation de la création de classes de parts sociales alphabet;
5. Modification (i) des pouvoirs du conseil de Gérance and (ii) de la représentation vis-à-vis des tiers;
6. Divers.

Première résolution

Les associés DECIDENT de convertir le capital social de la Société d'Euro en Dollar Américains («La Conversion») au taux de conversion cité par le site internet Bloomberg à 8h00 HEC le 7 décembre 2011, soit EUR 1: USD 1,3433.

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 2,281,704.- (Deux Millions Deux Cent Quatre Vingt Un Mille Sept Cent Quatre Dollars Américains) par l'émission de 2,281,704 (Deux Millions Deux Cent Quatre Vingt Un Mille Sept Cent Quatre) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (Un Dollar Américain) chacune.

Les Associés DECIDENT d'allouer USD Cents 0,25 en prime d'émission.

Troisième résolution

Intervention des apporteurs - Souscription - Libération

Est alors intervenu aux présentes Mr. Régis Galiotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial des Associés, en vertu de deux procurations données le 7 décembre 2011 qui resteront annexées aux présentes

M. Juan Francisco Beckmann Vidal a déclaré souscrire et payer en totalité 1.140.852 (Un Million Cent Quarante Mille Huit Cent Cinquante Deux) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune, pour un montant total de USD 1.140.852.- (Un Million Cent Quarante Mille Huit Cent Cinquante Deux Dollars Américains);

ET

Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos a déclaré souscrire et payer en totalité 1.140.852 (Un Million Cent Quarante Mille Huit Cent Cinquante Deux) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) chacune, pour un montant total de USD 1.140.852.- (Un Million Cent Quarante Mille Huit Cent Cinquante Deux Dollars Américains);

Par un apport en nature d'une créance (la «Créance»).

Description de l'apport en nature

Les comparants ont déclarés que:

La Créance a été évaluée par le conseil de gérance de la Société (le «Conseil») à un montant de USD 2.281.704.- (Deux Millions Deux Cent Quatre Vingt Un Mille Sept Cent Quatre Dollars Américain) sur la base d'un rapport d'évaluation émis par le Conseil le 7 décembre 2011.

Preuve de l'existence et la valeur de la Créance

Preuve de la valeur de la Créance a été donnée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

Les Associés DÉCIDENT de convertir les parts sociales existantes en parts sociales alphabet comme suit:

244.965 (deux cent quarante-quatre mille neuf cent soixante cinq) parts sociales de classe A,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe B,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe C,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe D,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe E,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe F,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe G,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe H,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe I, et
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe J,

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) avec les droits et obligations énoncés dans les présents statuts.

Cinquième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'Apport en Nature ayant été accompli, les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital émis de la Société est fixé à USD 2.298.495 (deux millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze Dollars US) divisé en:

244.965 (deux cent quarante-quatre mille neuf cent soixante cinq) parts sociales de classe A,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe B,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe C,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe D,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe E,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe F,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe G,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe H,
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe I, et
228.170 (deux cent vingt huit mille cent soixante dix) parts sociales de classe J,

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1.- (Un Dollar Américain) avec les droits et obligations énoncés dans les présents statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des associés prise dans les conditions prévues pour la modification des présents statuts.

5.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation de l'entière part d'une ou plusieurs Catégories de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ces Catégorie(s). En cas de rachat ou d'annulation de Catégories de parts sociales, les annulations et les rachats des parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique décroissant (débutant avec la Catégorie J).

5.4. Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de parts sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), les détenteurs des parts sociales concernées auront droit, au prorata de leurs participations dans cette Catégorie de parts sociales, au montant disponible (avec cependant la limite du montant total d'annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales des Catégories de parts sociales rachetées ou annulées recevront également de la Société un montant égal à la valeur d'annulation pour chaque part sociale détenue dans la Catégorie de part sociale concernée.

5.4.1 La valeur d'annulation de chaque part sociale devra être calculée en divisant le montant total d'annulation par le nombre de parts sociales émises dans cette Catégorie de parts sociales devant être rachetées ou annulées.

5.4.2 Le montant total d'annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance, et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires. Le montant total d'annulation pour chaque Catégorie de parts sociales J, I, H, G, F, E, D, C, B, et A correspondra au Montant Disponible de la Catégorie concernée au moment de son annulation à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par l'assemblée générale des associés statuant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts, étant entendu cependant que le montant total d'annulation ne sera jamais supérieur au Montant Disponible.

Dès le rachat ou l'annulation des parts sociales de la Catégorie concernée, la valeur d'annulation par part sociale sera due et sera payable par la Société.»

Par ailleurs, les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 15 des Statuts comme suit:

« **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième (10%) du capital social.

15.2 Le surplus peut être distribué aux associés sur décision d'une assemblée générale des associés en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.3 Les associés peuvent décider de distribuer et de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes préparés par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, en montrant qu'il y a des fonds suffisants pour la distribution, étant entendu que le montant distribué ne peut pas dépasser les profits réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmenté des profits reportés ainsi que des montants alloués aux réserves distribuables et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes devant être mis en réserve conformément à la Loi, en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.4 La prime d'émission peut être distribuée aux associés suivant une décision de l'assemblée générale des associés suivant les conditions ci-dessous. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer les montants de la prime d'émission à la réserve légale.

15.5 Les dividendes distribués peuvent être payés dans toute devise décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance et peut être versé au lieu et à la date décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance. Le gérant unique ou le cas échéant le conseil de gérance peut déterminer un taux de change final applicable à la conversion des dividendes dans la devise du paiement. Les dividendes distribués mais non payés sur une part sociale pendant cinq ans ne peuvent pas par la suite être réclamés par l'associé et reviendront à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes distribués mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des associés.

15.6 En cas de dividende distribué, un tel dividende sera alloué et payé comme suit:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égalitaire à tous les associés au pro rata des parts sociales détenues et ce indifféremment de leur Catégorie. Par la suite,

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs des dernières Catégories de parts sociales dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en premier les parts sociales de la Catégorie J, ensuite si aucune part sociale existe dans cette Catégorie, les parts sociales de la Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de la Catégorie A qui existent).»

Les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 16.2 des Statuts comme suit:

Après paiement de toutes les dettes et charges retenues contre la Société ainsi que les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera distribué aux associés en conformité avec et afin de réaliser sur une base globale le même résultat économique que prévue par les règles de distributions de dividendes.

Enfin, les Associés DÉCIDENT d'introduire une nouvelle section, la SECTION VIII. Définition incluant l'article suivant:

« Art. 18.

Montant Disponible	<p>Le Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé est habilité à procéder à des distributions de dividendes conformément à l'article 8 des Statuts, augmentés de (i) toute réserve librement distribuable et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales annulée mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des statuts de la Société, déterminées chaque fois sur base des Comptes Intérimaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte que:</p> $MD = (PN + P + RC) - (PE + RL)$ <p>Où:</p> <p>MD = Montant disponible PN = Profits nets (incluant les profits reportés) P = Toutes réserves librement distribuables RC = Montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie des parts sociales devant être annulée PE = Pertes (incluant les pertes reportées) RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des statuts de la Société.</p>
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société tels qu'ils figurent à la Date des Comptes Intérimaires concernés.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date qui n'est pas antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales.

Sixième résolution

Les Associés DÉCIDENT que le Conseil ne pourra valablement délibérer et acter seulement si une majorité de ses membres est présent ou représenté et au moins deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B.

De plus, les Associés DÉCIDENT que la Société ne pourra être engagée vis-à-vis des tiers dans toutes matières par (i) la signature conjointe de deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

Les Associés DÉCIDENT ainsi d'amender l'article 8 comme suit:

« **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, se trouve à Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation ne sera requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins deux (2) gérant de classe A et au moins deux (2) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins deux (2) gérant de classe A et au moins deux (2) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) les signatures conjointes de deux (2) gérants de classe A et de deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunération et charges, de quelque forme que ce soit, incombant à la société suite à cet acte sont estimés approximativement à deux mille six cents Euros (2.600.-EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, et sans question complémentaire, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des membres du bureau et des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire, celui-ci a signé le présent acte avec Notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56114. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011087/470.

(120012737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

DJ Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 23.886.791,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.034.

In the year two thousand and eleven, on the seven day of December,

Before Us Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, born in Mexico City, Mexico, on February 9, 1940, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexico

Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, homemaker, born in Jocotitlan, Mexico, on December 17, 1945, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexico, (the "Shareholders"),

Here represented by Mr. Regis Galiotto, private employee, residing professionally in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

By virtue of two proxies given under private seal, dated 7 December 2011;

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing persons, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal and Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos are the actual shareholders of DJ Manhattan Luxco S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office set at 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 140.034, incorporated by a deed of Henri

Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 26 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1861 on 29 July 2008, page 89287 (hereafter referred to as the “Company”).

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Conversion of the share capital from Euro to United States Dollars;
2. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 23,870,000 (twenty-three million eight hundred seventy thousand US Dollars) by the issuance of 23,870,000 (twenty-three million eight hundred seventy thousand) shares with a par value of USD 1.-(one US Dollar) each;
3. Subscription and payment of all additional issued shares by the Shareholders, by contribution in kind of a claim;
4. Approval of the creation of alphabet shares;
5. Approval of the amendment of the Company’s articles of association to reflect the issuance of new shares, the creation of alphabet shares and the amendment of any relevant provisions of the Company’s articles of association (the “Articles”) in that respect;
6. Modification of (i) the powers of board of managers and (ii) representation towards third parties;
7. Miscellaneous.

First resolution

The Shareholders DECIDE to convert the Company’s share capital from Euros to United States Dollars (the “Conversion”) at the exchange rate for the Conversion quoted on the Bloomberg website at 08h00 CET on 7 December 2011, being EUR 1: USD 1.3433.

Second resolution

The Shareholders DECIDE to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 23,870,000 (twenty-three million eight hundred seventy thousand US Dollars) by the issuance of 23,870,000 (twenty-three million eight hundred seventy thousand) shares with a par value of USD 1.-(one US Dollar) each.

The Shareholders DECIDE to allocate an amount equal to US Cents 0.25 (Twenty Five US Cents) as share premium.

Contributors’ Intervention - Subscription - Payment

There now appeared Mr. Regis Galiotto, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Shareholders by virtue of two proxies given on 7 December 2011 which will remain attached to the present deed.

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal declared to subscribe for and fully pay 11,935,000 (eleven million nine hundred thirty five thousand) shares with a par value of USD 1.-(one US Dollar) each, for a total amount of USD 11,935,000 (eleven million nine hundred thirty five thousand US Dollars);

AND

Ms Maria De Jesus Dora Legorreta Santos declared to subscribe for and fully pay 11,935,000 (eleven million nine hundred thirty five thousand) shares with a par value of USD 1.-(one US Dollar) each, for a total amount of USD 11,935,000 (eleven million nine hundred thirty five thousand US Dollars);

By a contribution in kind consisting in the ownership of a claim (the “Claim”)

Description of the contribution in kind

The appearing persons stated that:

The Claim being valued by the board of managers of the Company (the “Board”) at the amount of USD 23,870,000 (twenty-three million eight hundred seventy thousand US Dollars) as at 7 December 2011 on the basis of a valuation report made by the Board.

Evidence of the Claim’s existence and Value

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholders DECIDE to convert the existing shares in alphabet shares as follows:

- 2,403,791 (two million four hundred and three thousand seven hundred and ninety one) Class A Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class B Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class C Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class D Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class E Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class F Shares,

2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class G Shares,
 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class H Shares,
 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class I Shares, and
 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class J Shares
 each share with a nominal value of USD 1.- (one US Dollar) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Shareholders DECIDE to amend article 5 of the Articles to read as follows:

“ **5.1.** The issued corporate capital is set at USD 23,886,791 (twenty three million eight hundred eighty six thousand seven hundred ninety one US Dollars) divided into:

- 2,403,791 (two million four hundred and three thousand seven hundred and ninety one) Class A shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class B Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class C Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class D Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class E Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class F Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class G Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class H Shares,
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class I Shares, and
- 2,387,000 (two million three hundred eighty seven thousand) Class J Shares

Each share with a nominal value of USD 1.- (one US Dollar) all subscribed and fully paid-up and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 5.3), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the total cancellation amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the cancellation value per share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

5.4.1 The cancellation value per share shall be calculated by dividing the total cancellation amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2. The total cancellation amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The total cancellation amount for each of the classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the total cancellation amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per share will become due and payable by the Company.”

Furthermore, the Shareholders DECIDE to amend article 15 of the Articles to read as follows:

“ **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

15.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

15.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only class A shares are in existence)."

The Shareholders also DECIDE to amend Article 16.2 as follows:

"After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions."

Finally, the Shareholders DECIDE to introduce a new Section, SECTION VIII. Definition including the following article:

Art. 18.

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares,.

Fifth resolution

The Shareholders DECIDE that the Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers are present or represented and resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers.

Furthermore, the Shareholders DECIDE that the Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

The Shareholders also DECIDE to amend Article 8 as follows:

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least two (2) class A manager and at least two (2) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least two (2) class A managers and at least two (2) class B managers. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of two (2) class A managers and two (2) class B managers or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about five thousand nine hundred Euros (5,900.- EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le sept décembre,

Pardevant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

M. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, né à Mexico City, au Mexique, le 9 février 1940, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena, 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexique,

Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, sans emploi, né à Jocotilan, au Mexique, le 17 décembre 1945, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col Zedec Santa Fe, CP. 01210, Mexico, D.F., Mexique.

(les «Associés»),

dûment représentés par Mr. Regis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, (Grand Duché de Luxembourg)

en vertu de deux procurations datées du 7 décembre 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des comparants et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en qualité ci-dessus indiquée, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que M. Juan Francisco Beckmann Vidal et Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos sont les associés actuels de la société à responsabilité limitée DJ Manhattan Luxco S.à r.l, ayant son siège social 65, boulevard Grand-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.034, constituée suivant acte reçu par Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg le 26 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1861 du 29 juillet 2008, page 89287 (ci-après la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

- 1.- Conversion du capital social d'Euro en Dollars Américains;
2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 23.870.000 (Vingt Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Mille Dollars Américains) par l'émission de 23.870.000 (Vingt Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.-(Un Dollars Américain) chacune;
3. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts sociales par les Associés, par un apport en nature d'une créance;
4. Approbation de la création de classes de parts sociales alphabet;
5. Approbation de la modification des statuts pour refléter l'émission de nouvelles parts sociales, la création de parts sociales alphabets et la modification de toute disposition des statuts de la Société (les «Statuts») à cet égard;
5. Modification (i) des pouvoirs du conseil de gérance and (ii) de la représentation vis-à-vis des tiers;
6. Divers.

Première résolution

Les Associés DECIDENT de convertir le capital social de la Société d'Euro en Dollar Américains («La Conversion») au taux de conversion cité par le site internet Bloomberg à 8h00 HEC le 7 décembre 2011, soit EUR 1: USD 1.3433.

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de USD 23.870.000.-(Vingt Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Mille Dollars Américains) par l'émission de 23.870.000.-(Vingt Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (Un Dollar Américain) chacune.

Les Associés DECIDENT d'allouer USD Cents 0,25 en prime d'émission.

Intervention des apporteurs - Souscription - Libération

Est alors intervenu aux présentes Mr. Regis Galiotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial des Associés, en vertu de deux procurations données le 7 décembre 2011 qui resteront annexées aux présentes

M. Juan Francisco Beckmann Vidal a déclaré souscrire et payer en totalité 11.935.000 (Onze Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.-(Un Dollar Américain) chacune, pour un montant total de USD 11.935.000 (Onze Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille Dollars Américains);

ET

Mme. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos a déclaré souscrire et payer en totalité 11.935.000 (Onze Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.-(Un Dollar Américain) chacune, pour un montant total de USD 11.935.000 (Onze Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille Dollars Américains);

Par un apport en nature d'une créance (la «Créance»).

Description de l'apport en nature

Les comparants ont déclarés que:

La Créance a été évaluée par le conseil de gérance de la Société (le «Conseil») à un montant de USD 23.870.000.-(Vingt Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Mille Dollars Américains) sur la base d'un rapport d'évaluation émis par le Conseil le 7 décembre 2011.

Preuve de l'existence et la valeur de la Créance

Preuve de la valeur de la Créance a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Les Associés DÉCIDENT de convertir les Parts Sociales existantes en Parts Sociales alphabet comme suit:

- 2.403.791 (deux millions quatre cent trois mille sept cent quatre-vingt-onze) Parts sociales de classe A,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe B,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe C,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe D,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe E,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe F,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe G,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) sociales de classe H,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe I, et
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe J,

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1.-(Un Dollar Américain) avec les droits et obligations énoncés dans les présents statuts.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport ayant été accompli, les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 5 des Statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital émis de la Société est fixé à USD 23.886.791 (vingt-trois millions huit cent quatre-vingt six mille sept cent quatre-vingt-onze Dollars US) divisé en:

- 2.403.791 (deux millions quatre cent trois mille sept cent quatre-vingt-onze) Parts sociales de classe A,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe B,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe C,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe D,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe E,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe F,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe G,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) sociales de classe H,
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe I, et
- 2.387.000 (deux millions trois cent quatre-vingt-sept mille) parts sociales de classe J,

Chaque part sociale a une valeur nominale de USD 1.-(Un Dollar Américain) avec les droits et obligations énoncés dans les présents statuts.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des associés prise dans les conditions prévues pour la modification des présents statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation de l'entière part d'une ou plusieurs Catégories de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ces Catégorie(s). En cas de rachat ou d'annulation de Catégories de parts sociales, les annulations et les rachats des parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique décroissant (débutant avec la Catégorie J).

5.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de parts sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), les détenteurs des parts sociales concernées auront droit, au prorata de leurs participations dans cette Catégorie de parts sociales, au montant disponible (avec cependant la limite du montant total d'annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales des Catégories de parts sociales rachetées ou annulées recevront également de la Société un montant égal à la valeur d'annulation pour chaque part sociale détenue dans la Catégorie de part sociale concernée.

5.4.1 La valeur d'annulation de chaque part sociale devra être calculée en divisant le montant total d'annulation par le nombre de parts sociales émises dans cette Catégorie de parts sociales devant être rachetées ou annulées.

5.4.2 Le montant total d'annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance, et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires. Le montant total d'annulation pour chaque Catégorie de parts sociales J, I, H, G, F, E, D, C, B, et A correspondra au Montant Disponible de la Catégorie concernée au moment de son annulation à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par l'assemblée générale des associés statuant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts, étant entendu cependant que le montant total d'annulation ne sera jamais supérieur au Montant Disponible.

Dès le rachat ou l'annulation des parts sociales de la Catégorie concernée, la valeur d'annulation par part sociale sera due et sera payable par la Société.»

Par ailleurs, les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 15 des Statuts comme suit:

« **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième (10%) du capital social.

15.2 Le surplus peut être distribué aux associés sur décision d'une assemblée générale des associés en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.3 Les associés peuvent décider de distribuer et de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes préparés par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, en montrant qu'il y a des fonds suffisants pour la distribution, étant entendu que le montant distribué ne peut pas dépasser les profits réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmenté des profits reportés ainsi que des montants alloués aux réserves distribuables et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes devant être mis en réserve conformément à la Loi, en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

15.4 La prime d'émission peut être distribuée aux associés suivant une décision de l'assemblée générale des associés suivant les conditions ci-dessous. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer les montants de la prime d'émission à la réserve légale.

15.5 Les dividendes distribués peuvent être payés dans toute devise décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance et peut être versé au lieu et à la date décidée par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance. Le gérant unique ou le cas échéant le conseil de gérance peut déterminer un taux de change final applicable à la conversion des dividendes dans la devise du paiement. Les dividendes distribués mais non payés sur une part sociale pendant cinq ans ne peuvent pas par la suite être réclamés par l'associé et reviendront à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes distribués mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des associés.

15.6 En cas de dividende distribué, un tel dividende sera alloué et payé comme suit:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égalitaire à tous les associés au pro rata des parts sociales détenues et ce indifféremment de leur Catégorie. Par la suite,

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs des dernières Catégories de parts sociales dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en premier les parts sociales de la Catégorie J, ensuite si aucune part sociale existe dans cette Catégorie, les parts sociales de la Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de la Catégorie A qui existent).»

Les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 16.2 des Statuts comme suit:

Après paiement de toutes les dettes et charges retenues contre la Société ainsi que les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera distribué aux associés en conformité avec et afin de réaliser sur une base globale le même résultat économique que prévue par les règles de distributions de dividendes.

Enfin, les Associés DÉCIDENT d'introduire une nouvelle section, la SECTION VIII. Définition incluant l'article suivant:

« **Art. 18.**

Le Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé est habilité à procéder à des distributions de dividendes conformément à l'article 8 des Statuts, augmentés de (i) toute réserve librement distribuable et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales annulée mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des statuts de la Société, déterminées chaque fois sur base des Comptes Intérimaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte que:

Montant disponible

$$MD = (PN + P + RC) - (PE + RL)$$

Où:

MD = Montant disponible

PN = Profits nets (incluant les profits reportés)

P = Toutes réserves librement distribuables

RC = Montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie des parts sociales devant être annulée

PE = Pertes (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des statuts de la Société.

Comptes Intérimaires

Signifie les comptes intérimaires de la Société tels qu'ils figurent à la Date des Comptes Intérimaires concernés.

Date des Comptes Intérimaires

Signifie la date qui n'est pas antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales.

Cinquième résolution

Les Associés DÉCIDENT que le Conseil ne pourra valablement délibérer et acter seulement si une majorité de ses membres est présent ou représenté et au moins deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B.

De plus, les Associés DÉCIDENT que la Société ne pourra être engagée vis-à-vis des tiers dans toutes matières par (i) la signature conjointe de deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

Les Associés DÉCIDENT ainsi d'amender l'article 8 comme suit:

« **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, se trouve à Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation ne sera requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins deux (2) gérant de classe A et au moins deux (2) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins deux (2) gérant de classe A et au moins deux (2) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) les signatures conjointes de deux (2) gérants de classe A et de deux (2) gérants de classe B ou (ii) la signature individuelle d'un gérant mais seulement pour des transactions jusqu'à un montant de trois mille euros (EUR 3.000) par transaction.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunération et charges, de quelque forme que ce soit, incombant à la société suite à cet acte sont estimés approximativement à cinq mille neuf cents Euros (5.900.-EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, et sans question complémentaire, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des membres du bureau et des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, dont le nom, le nom de baptême, l'état civil et l'adresse sont connus du notaire, celui-ci a signé le présent acte avec Notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56113. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011631/469.

(120013356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2012.

PFFG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, 85, rue Roudenbesch.

R.C.S. Luxembourg B 148.017.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001422/10.

(110212896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Califo Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

R.C.S. Luxembourg B 147.352.

L'an deux mille onze, le quinze décembre.

Par-devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

S'est réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CALIFO IMMO S.A., ayant son siège social à L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 juillet 2009, publié au Mémorial C no 1607 en date du 20 août 2009.

L'assemblée est ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Monsieur Carlos Alberto RODRIGUES DE SOUSA, technicien en chauffage, demeurant à L-4884 Lamadelaine, 15, rue Neuve,

Qui désigne comme secrétaire Monsieur Joao Paulo dit Jean-Paul DUARTE, agent immobilier, demeurant à L-4804 Rodange, 10, rue de Maribor.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Romain FELS, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Differdange.

Le bureau étant ainsi constitué le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Transfert du siège social dans la Ville de Luxembourg.
- 2.- Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.
- 3.- Fixation de l'adresse du siège social.
- 4.- Elargissement de l'objet social avec modification subséquente de l'article 4 de statuts.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires ou leurs mandataires, le notaire soussigné et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec la ou les procuration(s) signée(s) «ne varietur» par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée, et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social dans la Ville de Luxembourg.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg (...)»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'élargir l'objet social en insérant un alinéa supplémentaire entre le premier et deuxième alinéa de l'article 4 des statuts avec la teneur suivante:

« **Art. 4.** (...) Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder des hypothèques ou garanties, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.(...) »

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états ou demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Rodrigues De Sousa, Duarte, Fels, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17588. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 décembre 2011.

R. SCHUMAN.

Référence de publication: 2012001178/57.

(110212209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Polari S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.
R.C.S. Luxembourg B 158.774.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Robert SCHUMAN

Notaire

Référence de publication: 2012001425/11.

(110212282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Poulp AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 22.736.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001426/10.

(110213205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Ristretto Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.759.308,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 129.540.

Extrait des résolutions des associés en date du 28 décembre 2011

En date du 28 décembre 2011, les associés ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

Monsieur Duncan Angus Gillis en qualité de Gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 21 décembre 2011;

- d'accepter la nomination de:

Monsieur Thomas Kloster, né le 5 juin 1960 en Illinois, Etats Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 8211 Town Center Drive, Baltimore, MD 21236, Etats Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de classe A de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 décembre 2011.

Pour extrait analytique conforme

Eric Lechat

Gérant de classe B

Référence de publication: 2012001437/20.

(110212270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

EPF Garden Towers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 120.538.

—
Veuillez noter que l'adresse professionnelle du gérant suivant a changé:

Monsieur Steven Greenspan

270 Park Avenue

NY 10017 New York

USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2011.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Référence de publication: 2012001683/18.

(120000456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Apax Edison Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 625.525,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 127.981.

—
In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of the month of December.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared

Apax WW Nominees Ltd, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN and registered with the Companies House under number 04693597 (the "Sole Shareholder"), being the sole shareholder of "Apax Edison Holdco S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 21st May 2007 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 6th July 2007 number 1382, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 127981; represented by Me Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy (which shall remain annexed to the present deed to be registered therewith).

The Sole Shareholder declared and asked the notary to record as follows:

1. The Sole Shareholder holds all seventeen thousand two hundred and eight (17,208) shares in issue in the Company.
2. The Sole Shareholder hereby takes decisions on the following agenda:

Agenda

1. Increase of the issued share capital of the Company from four hundred and thirty thousand two hundred Euro (€ 430,200) to six hundred and twenty-five thousand five hundred and twenty-five Euro (€ 625,525) by the issue of seven hundred and eighty-one (781) new Class A shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class B shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class C shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class D shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class E shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class F shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class G shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class H shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class I shares and seven hundred and eighty-four (784) new Class J shares of a nominal value of twenty-five

Euro (€25) each (the "New Shares"); subscription and payment of the New Shares to be subscribed by the Sole Shareholder of the Company, Apax WW Nominees Ltd, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN and registered with the Companies House under number 04693597, against the conversion at a ratio of one (1) share for one (1) convertible preferred equity certificate in issue in the Company.

2. Consequential amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“ 5.1. The issued share capital of the Company is set at six hundred and twenty-five thousand five hundred and twenty-five Euro (€ 625,525) divided into:

- two thousand five hundred and one (2,501) Class A Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class B Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class C Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class D Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class E Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class F Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class G Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class H Shares,
- two thousand five hundred and one (2,501) Class I Shares,
- two thousand five hundred and twelve (2,512) Class J Shares,

being together referred to as the "Shares", each Share with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and with such rights and obligations set out in the present articles of association.”

3. Miscellaneous.

The resolutions taken by the Sole Shareholder are as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company from four hundred and thirty thousand two hundred Euro (€ 430,200) to six hundred and twenty-five thousand five hundred and twenty-five Euro (€ 625,525) by the issue of seven hundred and eighty-one (781) new Class A shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class B shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class C shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class D shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class E shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class F shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class G shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class H shares, seven hundred and eighty-one (781) new Class I shares and seven hundred and eighty-four (784) new Class J shares of a nominal value of twenty-five Euro (€25) each (the "New Shares").

The New Shares are subscribed and fully paid-up by the Sole Shareholder of the Company, Apax WW Nominees Ltd, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN and registered with the Companies House under number 04693597, against the conversion at a ratio of one (1) share for one (1) convertible preferred equity certificate in issue in the Company (the "Conversion").

With the approval of the Sole Shareholder, the New Shares referred to above have been subscribed to and fully paid-up by way of the Conversion by the Sole Shareholder, represented by Me Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a subscription form dated 29 December 2011 which having been signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 5.1 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

There being no further business on the agenda, the decision of the Sole Shareholder was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at € 1,900.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing person, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

Apax WW Nominees Ltd, une société constituée en vertu des lois d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres SW1Y 6DN et immatriculée auprès de la Companies House sous le numéro 04693597 (l'«Associé Unique»), étant l'associé unique de «Apax Edison Holdco S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 21 mai 2007 suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1382 du 6 juillet 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.981; représentée par Me Nora Filali, maître en droit résident à Luxembourg, en vertu d'une procuration (celle-ci devra être annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui).

L'Associé Unique a déclaré et prié au notaire d'acter ce qui suit:

1. L'Associé Unique détient l'intégralité des dix sept mille deux cent huit (17.208) parts sociales émises dans la Société.
2. L'Associé Unique prend des décisions quant à l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social émis de la Société de quatre cent trente mille deux cents euros (€ 430.200) à six cent vingt-cinq mille cinq cent vingt-cinq euros (€ 625.525) par l'émission de sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe A, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe B, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe D, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe E, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe F, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe G, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe H, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe I et sept cent quatre-vingt-quatre (784) nouvelles parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de vingt cinq euros (€ 25) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»); souscription et paiement des Nouvelles Parts Sociales devant être souscrites par l'Associé Unique de la Société, Apax WW Nominees Ltd, une société constituée en vertu des lois d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres SW1Y 6DN et immatriculée auprès de la Companies House sous le numéro 04693597, en contrepartie d'une conversion à un taux d'une (1) part sociale pour un (1) certificat préférentiel convertible émis dans la Société.

2. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social émis de la Société est fixé à six cent vingt cinq mille cinq cent vingt cinq Euros (EUR 625.525) divisé en:

- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe A,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe B,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe C,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe D,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe E,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe F,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe G,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe H,
- deux mille cinq cent une (2.501) Parts Sociales de Classe I,
- deux mille cinq cent douze (2.512) Parts Sociales de Classe J,

étant ensemble désignées les "Parts Sociales", chaque Part Sociale d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) et avec les droits et obligations tels que mentionnés dans les présents statuts».

3. Divers.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'Associé Unique:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de quatre cent trente mille deux cents euros (€ 430,200) à six cent vingt-cinq mille cinq cent vingt-cinq euros (€ 625,525) par l'émission de sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe A, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe B, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe D, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe E, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe F, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe G, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe H, sept cent quatre-vingt-une (781) nouvelles parts sociales de classe I et sept cent quatre-vingt quatre (784) nouvelles parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de vingt cinq euros (€ 25) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»).

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites et intégralement libérées par l'Associé Unique de la Société, Apax WW Nominees Ltd, une société constituée en vertu des lois d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 33,

Jermyn Street, Londres SW1Y 6DN et immatriculée auprès de la Companies House sous le numéro 04693597, en contrepartie d'une conversion à un taux d'une (1) part sociale pour un (1) certificat préférentiel convertible émis dans la Société (la «Conversion»).

Avec l'approbation de l'Associé Unique, les Nouvelles Parts Sociales mentionnées ci-avant ont été souscrites et entièrement libérées par voie de la Conversion par l'Associé Unique, représenté par Me Nora Filali, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'un formulaire de souscription de parts sociales daté du 29 décembre 2011 qui a été signé par la partie comparante et le notaire soussigné lequel restera annexé au présent document pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société tel que prévu à l'ordre du jour. Plus rien ne figure à l'ordre du jour, la décision de l'Associé Unique est clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou frais sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société sont estimés à € 1.900,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare par le présent qu'à la requête de la partie comparante, cet acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, la version anglaise fera foi en cas de divergences entre la version française et la version anglaise.

Fait à Luxembourg à la même date qu'en tête du présent acte.

Après lecture du présent procès-verbal, la partie comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: N. Filali, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 décembre 2011. Relation: EAC/2011/18275. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2012.

Référence de publication: 2012001542/164.

(120000117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Poulp AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 22.736.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001427/10.

(110213208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Poulp AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 22.736.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001428/10.

(110213217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Prasthan Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 71.149.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 23/12/2011.

Signature.

Référence de publication: 2012001429/10.

(110213167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

CBI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 93.841.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 1^{er} janvier 2012

Il est décidé d'accepter la démission de Monsieur Ray Buckley et de Monsieur Tim Moran, gérants avec effet au 1^{er} janvier 2012 et de nommer les nouveaux gérants pour une durée indéterminée:

- Madame Virginia Mary STANLEY, né le 4 juin 1958 à Romsey (Royaume-Unis), et ayant comme adresse professionnelle CB&I House, 40 Eastbourne, Terrace London 2 8LG (Royaume-Uni);

- Monsieur Kevin James FORDER, né le 11 octobre 1955 à Bath (Royaume-Unis), et ayant comme adresse professionnelle Oostduinlaan 75, 2596 JJ The Hague (Royaume-Unis);

- Monsieur Sergio Maria LOPEZ, né le 12 septembre 1952 à Cuba, et ayant comme adresse professionnelle One CB&I Plaza, 2103 Research Forest Drive, The Woodlands, TX 77380 (Cuba).

Par conséquent, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Mme. Virginia Mary STANLEY;

- M. Kevin James FORDER;

- M. Sergio Maria LOPEZ;

- M. Olivier DORIER.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 3 janvier 2012.

Référence de publication: 2012002315/24.

(120001060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

SO.LU.CAR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 66.745.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 26 mai 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé, pour cause d'absence d'actif, la clôture des opérations de liquidation de la société SO.LU.CAR S.À.R.L., siège social L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

Les livres et documents sociaux de la société seront conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à l'adresse de l'ancien siège social de la société.

Pour extrait conforme

Me Martin Michard

Le liquidateur

Référence de publication: 2012001452/16.

(110212919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Prestatec Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 26.153.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2012001432/13.

(110212582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Pro d'Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 30, Zone Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 96.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2012001434/13.

(110212833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

R.E.H. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 150.630.

Le bilan au 15 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001436/10.

(110212368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

EPF Grantham S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.723.

Veuillez noter que l'adresse professionnelle du gérant suivant a changé:

Monsieur Steven Greenspan
270 Park Avenue
NY 10017 New York
USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2011.

Pour la Société
TMF Management Luxembourg S.A.
Signataire autorisé

Référence de publication: 2012001684/18.

(120000404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Rainier Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

R.C.S. Luxembourg B 143.653.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Robert SCHUMAN

Notaire

Référence de publication: 2012001439/11.

(110212255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Botalero Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 165.715.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 21 décembre 2011

1. Mme Virginie DOHOGNE a démissionné de son mandat de gérante de classe A.

2. M. Hugo FROMENT a démissionné de son mandat de gérant de classe A.

3. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

4. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

5. M. Hans DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.

6. Mme Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 11 décembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de classe A pour une durée indéterminée.

7. M. Vincent REGNAULT, administrateur de sociétés, né à Anderlecht (Belgique), le 4 septembre 1982, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de classe B pour une durée indéterminée.

8. Le nombre des gérants a été réduit de quatre (4) à trois (3).

Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Botalero Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012002268/26.

(120001349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Renlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 65, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 74.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2012001440/13.

(110212722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Restocarpi, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 22, rue d'Audun.

R.C.S. Luxembourg B 54.275.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001441/10.

(110212313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Riviera Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 52.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 29 décembre 2011. Signature.

Référence de publication: 2012001442/10.

(110213110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Samorfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 60.252.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale

En date du 27 décembre 2011, l'assemblée générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants avec effet immédiat:

- Monsieur Alex Schmitt, demeurant professionnellement au 22-24, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg;
- Monsieur Raffaello Rossi, demeurant professionnellement au 1, Via dei Mille, I-00185 Rome, Italie;
- Monsieur Roberto Amodei, demeurant professionnellement au 1, Via dei Mille, I-00185 Rome, Italie.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

En cette même date, l'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, avec effet immédiat.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2011.

Kasia Ciesielska

Mandataire

Référence de publication: 2012002159/21.

(120000186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 151.461.

In the year two thousand eleven, on the twenty-third day of the month of December.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Shine Luxembourg Limited S.à r.l., a société à responsabilité limitée under Luxembourg law, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 151.463,

represented by Me Bob SCHARFE, maître en droit, residing professionally at L-1340 Luxembourg, 2, Place Winston Churchill, by virtue of a proxy established on

the said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities,

being the Sole Shareholder of Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, having a share capital of GBP 12,500 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B151.461 (the "Company"),

incorporated by deed of the undersigned notary dated 17 February 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 31 March 2010, number 685 (the "Mémorial").

The articles of association of the Company have been amended for the last time on 12 April 2011, by deed of presaid notary, published in the Mémorial of 8 July 2011, number 1510.

The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record as follows:

I. The Sole Shareholder holds all twelve thousand five hundred (12,500) shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.

II. The item on which a resolution is to be taken is as follows:

1. Amendment of the accounting year of the Company to start on July 1st of each year and to end on June 30th of the following year; the current accounting year which has started on January 1st 2011 shall end on 30th June 2011; consequential amendment of article 19 of the articles of association of the Company.

Thereafter the following resolution was passed by the Sole Shareholder of the Company:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the accounting year of the Company to commence on July 1st of each year and to end on June 30th of the following year. The current accounting year which has started on January 1st 2011 shall end on June 30th 2011.

The Sole Shareholder resolved to amend article 19 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

" Art. 19. Financial Year

The Company's accounting year starts on July 1st and ends on June 30th of the following year."

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède :

L'an deux mil onze, le vingt-troisième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Shine Luxembourg Limited S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.463,

représentée par Me Bob SCHARFE, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1340 Luxembourg, 2, Place Winston Churchill, en vertu d'une procuration donnée le

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la société comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps,

Étant l'Associé Unique de Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social est sis 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 GBP, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B151.461 (la "Société"),

constituée par acte du notaire soussigné en date du 17 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 5 mars 2010, numéro 827 (le "Mémorial").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 12 avril 2011, publié au Mémorial du 8 juillet 2011, numéro 1510.

La partie comparante, agissant en la qualité sus-mentionnée, a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales émises de la Société si bien que la totalité du capital social est représenté et que les résolutions peuvent être valablement adoptées par l'Associé Unique.

II. Le point sur lequel une résolution doit être adoptée est le suivant:

1. Amendement de l'année sociale de la Société qui commence le 1^{er} juillet de chaque année et qui se termine le 30 juin de l'année suivante; l'année sociale en cours qui a commencé le 1^{er} janvier 2011 se terminera le 30 juin 2011; amendement subséquent de l'article 19 des statuts de la Société.

Ensuite, la résolution suivante a été adoptée par l'Associé Unique de la Société:

Résolution unique

L'Associé Unique décida d'amender l'année sociale de la Société qui commence le 1^{er} juillet de chaque année et qui se termine le 30 juin de l'année suivante. L'année sociale en cours qui a commencé le 1^{er} janvier 2011 se terminera le 30 juin 2011.

L'Associé Unique décida d'amender article 19 des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

" Art. 19. Année sociale

L'année sociale commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante."

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, la personne comparante et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: B. SCHARFE, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 28 décembre 2011. Relation: ECH/2011/2312. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 02 janvier 2012.

Référence de publication: 2012001955/92.

(12000053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Roden Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.028.

Les Comptes Annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23/12/2011.

Signature.

Référence de publication: 2012001443/10.

(110213180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Roden Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.028.

Les Comptes Annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29/12/2011.

Signature.

Référence de publication: 2012001444/10.

(110213236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

S.L.P.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 119.783.

La Société a été constituée suivant acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1988 du 24 octobre 2006.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2010, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012001445/15.

(110213225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Advent Carl Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 148.035.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 30 novembre 2011, d'accepter la démission avec effet immédiat de:

- Monsieur Desmond Mitchell, né le 24 août 1957 à Wells, Royaume-Uni, résidant au 17, Penners Garden, KT6 6JW Surbiton, Royaume-Uni.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 30 novembre 2011, de nommer en tant que gérant de la Société avec effet immédiat:

- Monsieur Jaap Meijer, né le 24 Septembre 1965 à Laren, Pays-Bas, résidant au 6, op de Dresch, L-8127 Bridel, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 janvier 2012.

Un mandataire

Référence de publication: 2012001531/19.

(120000079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Smartsynergy s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 115.374.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2012001447/11.

(110212447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Anilux.lu A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg F 8.954.

STATUTS**I. Dénomination, Objet, Siège, Durée**

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination d'Anilux.lu A.s.b.l.

Art. 2. L'association a pour objet de créer une structure d'accueil pour toute personne s'intéressant à la culture de l'Asie orientale et les subcultures japonaises en spéciale, indépendant de l'âge, de la nationalité, de la religion ou de l'ethnie de cette personne; de promouvoir des activités créatives et culturelles pour adultes et jeunes.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. L'association a son siège social à Luxembourg, 30 Grand-Rue - Galerie Neuberg L-1660 Luxembourg. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

Art. 5. La durée de l'association est indéterminée.

II. Exercice social

Art. 6. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

III. Membres

Art. 7. L'association est composée de membres effectifs et de membres associés. Sont membres effectifs les soussignés au présent acte, ainsi que tout membre associé qui, présenté par deux membres effectifs au moins, sera admis à la qualité de membre effectif par décision de l'assemblée générale réunissant la majorité des voix des membres effectifs présents ou représentés. Le nombre minimum des membres effectifs est fixé à trois.

Art. 8. Les membres effectifs sont libres de se retirer à tout moment de l'association en adressant par écrit leur démission au Conseil d'administration. Est démissionnaire de plein droit le membre effectif qui n'aurait acquitté sa cotisation avant la tenue de l'assemblée générale annuelle ordinaire.

Art. 9. L'exclusion d'un membre effectif ne peut être prononcée que par l'assemblée générale à la majorité des voix présentes. L'exclusion d'un membre associé s'opère par le retrait de son agrément par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration peut suspendre, jusqu'à décision de l'assemblée générale un membre effectif qui se serait rendu coupable d'infraction grave aux statuts.

Tout membre associé exclu par le Conseil d'administration peut appeler de cette décision devant l'assemblée générale.

Tous les membres exclus n'ont aucun droit sur le fonds social. Ils ne peuvent réclamer ou requérir, ni relevé, ni reddition de comptes, ni apposition de scellés, ni inventaires.

IV. Assemblée générale

Art. 10. Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année, dans le courant du premier trimestre du calendrier.

L'association peut être réunie en assemblée générale à tout moment par décision du Conseil d'administration. Chaque réunion se tiendra aux jour, heure et lieu mentionnés dans la convocation.

Tous les membres effectifs doivent y être convoqués personnellement, par simple lettre ou courrier électronique;

Les membres associés étant avertis par simple information. La convocation aura lieu au moins huit jours avant l'assemblée par les soins du secrétaire du Conseil d'administration. L'ordre du jour doit être mentionné dans la convocation, à laquelle sera joint, pour l'assemblée générale qui doit en délibérer, le compte de l'exercice écoulé et le projet de budget pour l'exercice à venir.

Art. 11. L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs, qui ont seuls droit de vote, les membres associés y ont entrée avec voix consultative.

Art. 12. L'assemblée est présidée par le président du Conseil d'administration, et à son défaut par le vice-président.

Art. 13. Les décisions de l'assemblée générale sont consignées dans un registre de procès-verbaux signés par le président et le secrétaire.

V. Administration

Art. 14. Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres notamment un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire. En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par l'administrateur le vice-président.

L'association est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins nommés par l'assemblée générale parmi les membres effectifs pour un terme d'un an, et en tous cas révocables par elle.

En cas de vacance d'un mandat, un administrateur provisoire pourra être choisi par cooptation par les membres du Conseil d'administration. A la prochaine assemblée générale il sera pourvu au remplacement, le nouvel administrateur achèvera le mandat de celui qu'il remplace. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Art. 15. Le Conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou du secrétaire. Il ne peut statuer que si deux tiers des membres sont présents. Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix, en cas de parité de voix, la voix du président ou de son remplaçant est déterminante. Elles sont consignées sous forme de procès-verbaux, signés par le président et le secrétaire et inscrits dans un registre spécial.

Art. 16. Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association.

Art. 17. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues, au nom de la société, par le Conseil d'administration, poursuites et diligences du président ou de son remplaçant.

Art. 18. Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat. Celui-ci est exercé à titre gratuit.

Art. 19. Un règlement d'ordre intérieur pourra être présenté par le Conseil d'administration à l'assemblée générale. Des modifications à ce règlement pourront être apportées par une assemblée générale, statuant à la majorité simple des associés présents ou représentés

VI. Contributions et Cotisations

Art. 20. Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'Association, seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Cette contribution ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre.

VII. Dissolution et Liquidation

Art. 21. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Art. 22. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

VIII. Dispositions finales

Art. 23. Tout ce qui n'est pas prévu explicitement aux présents statuts ou au règlement d'ordre interne est réglé par la loi du 22 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, concernant les associations sans but lucratif.

Référence de publication: 2012002165/84.

(110212455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Alixii Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 162.251.

La gérance souhaiterait informer toute personne intéressée de la nouvelle adresse du Monsieur Matthieu Pesesse, gérant unique.

En effet, son adresse privée est désormais la suivante:

- Place du Lieutenant Callemeyn 7/45, B-6700 Arlon (Belgique)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Grass, le 20 octobre 2011.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2012001533/15.

(110213278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Salon Julie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3461 Dudelange, 5, rue des Ecoles.

R.C.S. Luxembourg B 153.465.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2012001450/13.

(110212523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Saumoret S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 33.234.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012001451/10.

(110212877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Socofa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 30, Zone Industrielle Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 62.180.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2012001454/13.

(110212832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Socoproject Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 30, Zone Industrielle Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 89.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2012001455/13.

(110212834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

EPF Harenberg City-Centre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 120.539.

Veillez noter que l'adresse professionnelle du gérant suivant a changé:

Monsieur Steven Greenspan
270 Park Avenue
NY 10017 New York
USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2011.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Référence de publication: 2012001685/18.

(120000457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Somagec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 271, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 32.203.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012001456/9.

(110213043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 10.846.

Der Aufsichtsrat nimmt die Demission von Michael O. Bentlage (Vorstand) zum 30.11.2011 zur Kenntnis.

Der Aufsichtsrat ernennt Marie-Anne van den Berg (23, avenue de la Liberté, 1931 Luxembourg, Luxembourg) zum 01.12.2011 zum Vorstand. Dauer des Mandats: Unbegrenzt.

Der Aufsichtsrat beschließt:

Michael O. Bentlage wird per 01.12.2011 Vorsitzender des Aufsichtsrates (vom 01.09.2011 bis 30.11.2011 Vorstand). Dauer des Mandats: Bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Jochen Lucht wird per 01.12.2011 stellvertretender Vorsitzender des Aufsichtsrates (vom 01.09.2011 bis 30.11.2011 Vorsitzender des Aufsichtsrates). Dauer des Mandats: Bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Eberhard Heck wird per 01.12.2011 Mitglied des Aufsichtsrates (vom 01.09.2011 bis 30.11.2011 stellvertretender Vorsitzender des Aufsichtsrates). Dauer des Mandats: Bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Hauck & Aufhäuser
Banquiers Luxembourg S.A.
Bernd Sinnwell / Marie Anne van den Berg

Référence de publication: 2012002123/20.

(120000239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Sami-Bau G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9091 Ettelbrück, 1A, rue Michel Weiler.

R.C.S. Luxembourg B 106.868.

Im Jahre zweitausendelf, den zwölften Dezember.

Vor dem unterzeichneten Fernand UNSEN, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch,

Ist erschienen:

1. Herr Dzemail ADEMOVIC, Schreiner, geboren am 16. Januar 1964 in Mitrova, Matrikel N°1964 01 16 490, (Jugoslawien), wohnhaft in L-9909 Ufflingen, 3, rue Jinken.

2. Herr Redzep DRAGOLOVCANIN, Geschäftsmann, geboren am 17. Januar 1967 in Melaje, Matrikel N° 1967 01 17 034, (SRB), wohnhaft in L-9511 Wiltz, rue Aneschbach.

einzige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "SAMI-BAU G.m.b.H.", mit Sitz in L-9091 Ettelbruck, 1A, rue Michel Weiler, gegründet zufolge Urkunde des amtierenden Notars vom 3. Juni 1998, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 600 vom 19. August 1998, eingeschrieben im Firmenregister unter der Nummer RCB106868

erklären andurch unentgeltlich abzutreten, unter der gesetzlichen Gewähr, zu vollem und unwiderruflichem Eigentum an Herrn Nedzad DRAGOLOVCANIN. Maschinenschlosser, geboren am 10. April 1971 in Melaje, Matrikel N° 1971 04 10 074, (SRB), wohnhaft in D-10439 Berlin, Wichertstrasse, 68.

hundert (100) Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "SAMI-BAU G.m.b.H.", zum Preise von fünftausend (5000 €) Euro für die 50 Anteile welche Herrn Dzemail ADEMOVIC, gehörten und zum Preise von fünftausend (5000 €) Euro für die 50 Anteile welche Herrn Redzep DRAGOLOVCANIN, gehörten.

Die vorgenannten Herren Dzemail ADEMOVIC und Redzep DRAGOLOVCANIN erklären und bekennen den Verkaufspreis von Herrn Nedzad DRAGOLOVCANIN dem Ankäufer vor Errichtung des Gegenwärtigen ausbezahlt erhalten zu haben. Worüber hiermit QUITTUNG.

Herr Nedzad DRAGOLOVCANIN, vorgeannt, tritt ab heute in den Besitz und Genuss der hundert (100) Gesellschaftsanteile, ist somit alleiniger Inhaber des Gesellschaftskapitals und beschließt die Gesellschaft als Einmann- gesellschaft weiterzuführen.

Nach vorgeannter Abtretung faßt der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Nach der gegenwärtigen Abtretung ist der Artikel 6 der Statuten wie folgt zu ändern:

"Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert (12 500) Euro, eingeteilt in einhundert (100) Anteile von hundertfünfundzwanzig (125) Euro pro Anteil, alle dem alleinigen Gesellschafter Herr Nedzad DRAGOLOVCANIN, gehörend."

Zweiter Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst den Rücktritt von Herr Dzemail ADEMOVIC, vorgeannt, als administrativer Geschäftsführer anzunehmen und Entlast wird ihm erteilt.

Dritter Beschluss.

Der Gesellschafter beschliesst den Rücktritt von Herr Redzep DRAGOLOVCANIN, vorgeannt, als administrativer Geschäftsführer anzunehmen und Entlast wird ihm erteilt.

Vierter Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst, dass die Gesellschaft vertreten wird durch die gemeinsame Unterschrift des technischen Geschäftsführers, Herrn Manfred DOPPLER, Maurer, wohnhaft in Mainz und des administrativen Geschäftsführers Herrn Nedzad DRAGOLOVCANIN, vorgenannt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Diekirch in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Ademovic, Dragolovcanin, Dragolovcanin, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 13 décembre 2011. Relation: DIE/2011/11891. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Tholl.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Verlangen erteilt.

Diekirch, den 22. Dezember 2011.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2012002859/53.

(120000834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Somagec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 271, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 32.203.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012001457/9.

(110213045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Sorrentino S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7592 Beringen, 3, rue du Ruisseau.

R.C.S. Luxembourg B 152.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2012001458/13.

(110212529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

MGP Asia Japan TMK 4 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 137.155.

Extrait des résolutions des associés du 19 décembre 2011

Il résulte des dites résolutions que:

1. Monsieur Christiaan Brett Straatemeier demeurant professionnellement à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Hong Kong, Chine, a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 19 décembre 2011.

2. Monsieur John Russell Saunders demeurant professionnellement à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Hong Kong, Chine, a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 19 décembre 2011.

3. Madame Julie Mossong, responsable des risques et de la gouvernance d'entreprises, née le 30 avril 1965 à Wirksworth, Royaume-Uni et demeurant professionnellement à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommée gérante de la Société avec effet au 19 décembre 2011 pour une durée indéterminée.

4. Monsieur Gregory John Lapham, directeur finance - Asie, né le 12 juillet 1967 à Brisbane, Australie et demeurant professionnellement à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Hong Kong, Chine a été nommé gérant de la Société avec effet au 19 décembre 2011 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Joanne Fitzgerald
- Julie Mossong
- Bernardine Louise Maria Vos
- Gregory John Lapham
- Luxembourg Corporation Company S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 28 décembre 2011.

Pour MGP Asia Japan TMK 4 Holdings S.à r.l.

Bernardine Vos

Gérante

Référence de publication: 2012002144/32.

(120000284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Sprinkfer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammesté.

R.C.S. Luxembourg B 90.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2012001459/13.

(110212597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Ernst & Young Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 69.847.

EXTRAIT

Il convient de prendre note que le mandat de BDO Compagnie Fiduciaire en tant que réviseur d'entreprises agréé a pris fin le 2 décembre 2011.

Il résulte de l'assemblée générale des associés de la Société qui s'est tenue le 2 décembre 2011 que les décisions suivantes ont été prises:

- Il a été décidé de renommer:

* M. Alain Kinsch, demeurant 30, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

* M. Jean-Marie Gischer, demeurant 7, rue des Frênes, B-6700 Arlon, Belgique;

* M. Werner Weynand, demeurant 6, rue des Sangliers, L-7344 Steinsel, Grand-Duché de Luxembourg; et

en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012

- Il a été décidé de nommer BDO Audit, une société ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147570 en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 23 décembre 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012002756/25.

(120000473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Rainier Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.
R.C.S. Luxembourg B 143.653.

L'an deux mille onze, le quinze décembre.

Par-devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

S'est réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RAINIER INVEST S.A., ayant son siège social à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de la Gare, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 décembre 2008, publié au Mémorial C no 74 en date du 13 janvier 2009.

L'assemblée est ouverte à 15.15 heures sous la présidence de Monsieur Joao Paulo dit Jean-Paul DUARTE, agent immobilier, demeurant à L-4804 Rodange, 10, rue de Maribor,

Qui désigne comme secrétaire Monsieur Romain WINKEL, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Differdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Romain FELS, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Differdange.

Le bureau étant ainsi constitué le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Transfert du siège social dans la Ville de Luxembourg.
- 2.- Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.
- 3.- Fixation de l'adresse du siège social.
- 4.- Elargissement de l'objet social avec modification subséquente de l'article 4 des statuts.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires ou leurs mandataires, le notaire soussigné et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec la ou les procuration(s) signée(s) «ne varietur» par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée, et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social dans la Ville de Luxembourg.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg (...)»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'élargir l'objet social en insérant un alinéa supplémentaire entre le premier et deuxième alinéa de l'article 4 des statuts avec la teneur suivante:

« **Art. 4.** (...) Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder des hypothèques ou garanties, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.(...)»

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états ou demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Duarte, Winkel, Fels, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17593. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 décembre 2011.

R. SCHUMAN.

Référence de publication: 2012001438/57.

(110212253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

Custines Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 139.339.

Je, soussigné,

Catherine BORTOLOTTO

Demeurant professionnellement au 42-44, avenue de la Gare à L-1610 Luxembourg,

Née le 01/02/1984 à Woippy (FRANCE),

démissionne, par la présente, du mandat d'Administrateur de la société anonyme:

CUSTINES HOLDINGS S.A.

ayant son siège social au 42-44, avenue de la Gare à L-1610 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 139.339

Date effective: le 29 décembre 2011

Fait à Luxembourg, le 29 décembre 2011.

Catherine BORTOLOTTO.

Référence de publication: 2012001640/17.

(120000011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Stanko S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 44.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Stanko S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2012001460/12.

(110212892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2011.

EPF Logistics Properties Germany (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 128.136.

Veillez noter que l'adresse professionnelle du gérant suivant a changé:

Monsieur Steven Greenspan

270 Park Avenue

NY 10017 New York

USA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2012.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Référence de publication: 2012001686/18.

(120000458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2012.
